

Communiqué de Presse

Lyon Turin

Signataires:

Coordination contre le projet Lyon Turin fret voyageur

(regroupant associations, collectifs et élus opposés au projet, de Lyon à la Maurienne)

Contact Presse:

Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu – Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr

COMMUNIQUÉ DE PRESSE Le 10 juillet 2012

La Commission d'enquête sur le « Lyon Turin » a remis son rapport au Préfet la première semaine de juillet comme annoncé.

Pourtant, à ce jour son rapport, n'a toujours pas été rendu public par la Préfecture.

Il est pour le moins étonnant que ce rapport ne soit toujours pas disponible et que les élus ayant demandé à connaître la date de sa publication se heurtent au silence du Préfet .

Ce rapport doit être rendu public et consultable dans toutes les Mairies visées par l'enquête publique comme le prévoit l'arrêté inter préfectoral.

L'explication du retard résiderait-elle dans une manœuvre dilatoire visant à le publier après les départs en congé de fin de semaine ?

Toutefois, après la diffusion de chiffres et de données erronées par le magazine du Conseil Régional dans son numéro 25, après les intenses actions de communication et de « lobbying » par les supporters du projet, la coordination ne peut que s'étonner de la « lenteur » du Préfet à rendre publique une information qui intéresse tous les citoyens.

La Coordination contre le projet Lyon Turin fret voyageur rappelle que la Cour des Comptes a publié le 2 juillet une analyse sur les investissements dans les transports.

On peut notamment y lire:

- « **les projets** adoptés dans des lois ou inscrits dans des schémas nationaux... **pourraient se traduire par une forte croissance des investissements publics** dans les prochaines années **qui ne paraît pas compatible avec la situation financière** du pays. »
- « Pour être lancés, ces investissements **doivent d'abord être rentables** dans une acception large... »
- « Une vigilance particulière est nécessaire sur l'effet **des partenariats public privé qui reportent la charge de l'investissement sur les dépenses de fonctionnement...** »
- « ¹²⁷ En pratique, toutefois, **certaines entreprises publiques s'endettent pour investir sans avoir les moyens de rembourser leurs dettes (cf le cas de RFF ...)** »
- « Les évaluations *a priori* sont trop souvent **réalisées par les maîtres d'ouvrage, sans contre-expertise** indépendante : elles mettent parfois en évidence une forte rentabilité socio-économique et **compensent une faible rentabilité financière par des subventions.** »
- « Pour les investissements publics à venir, il serait donc souhaitable qu'**une instance puisse définir les méthodes d'évaluation et veiller à une contre-expertise des principaux projets indépendante des maîtres d'ouvrage.** Elle devrait **s'assurer du suivi du financement** et de la mise en œuvre du projet.
- « (La Cour) s'est plus particulièrement interrogée sur l'ampleur des créations, envisagées dans le schéma national des infrastructures de transport, **de nouvelles lignes ferroviaires à grande vitesse qui ne sont pas budgétairement soutenables et dont ni la rentabilité financière, ni la rentabilité socio-économique, ni l'intérêt environnemental ne sont établis.** »
- « (La Cour) a rappelé qu'**il était nécessaire d'accorder la priorité à la modernisation et à l'entretien du réseau ferroviaire existant.** »

La Cour y confirme également que les évaluations de la coordination pour la section française de ce projet sont exactes alors que l'enquête publique et RFF annonçaient un montant de 7,7 Milliards d'€ :

- « D'autres projets très coûteux sont en passe d'être engagés comme les liaisons Lyon Turin (dont le coût global pour la **seule partie française est supérieur à 11 Md€**) »

Les opposants au projet Lyon Turin sont donc confortés et légitimés dans leurs analyses par la Cour des Comptes. Du point de vue environnemental les investissements sur les lignes existantes visent 95% des émissions de CO², l'engorgement routier des Alpes françaises est pour 80% la conséquence du trafic voitures et du transport régional.

La Coordination demande fermement et dans les meilleurs délais la publication de l'avis de la commission d'enquête dont rien ne peut expliquer le retard.

[Coordination contre le projet Lyon Turin fret voyageur](#)

(regroupant associations, collectifs et élus opposés au projet, de Lyon à la Maurienne) Contact Presse:
Daniel IBANEZ 06 07 74 10 17 contact@lesmollettes.eu – Olivier CABANEL 06 09 85 87 39 olivier.cabanel@yahoo.fr